

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **74 (1938)**

Heft 7

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Optimisme tonique et curatif. — Autour de l'école. — Dans les sections ; Rolle-Aubonne.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Avis importants. — Déclaration. — Où la politique s'en mêle. — Nécrologie. — Voyage de Pâques. — Rapport du trésorier.* — NEUCHÂTEL : *Auberge de jeunesse. — Ceux qui quittent. — Nécrologie.* — INFORMATIONS.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : AD. FERRIÈRE : *Gloses à propos d'un nouveau livre sur l'éducation nouvelle.* — A. PORCHET : *La gymnastique pour nos petits écoliers.* — INFORMATIONS. — TEXTE. — RÉCITATION. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

OPTIMISME TONIQUE ET CURATIF

Un peu de médecine aujourd'hui pour clore la chronique de l'exercice...

Vous connaissez tous ces esprits chagrins qui, dès le matin, trouvent que tout va mal, que le café n'a pas de goût, que l'escalier a tort d'avoir trente marches à descendre !... Plaignons-les ; ce sont des malades ; ils traînent avec eux la négation défaitiste, décourageante, destructrice. Ne soyons pas de ceux-là : réagissons chaque fois contre la tendance à voir le mauvais côté des choses et à trouver que les autres sont fautifs.

Instituteurs mes collègues, quand vous aurez mal dormi, veillé un peu tard, fatigué vos yeux à des corrections interminables et décevantes, surveillez-vous en entrant en classe le matin suivant ; gardez le sourire même si tout vous dispose à gronder dès la première minute. Une petite victoire sur soi-même, et cet état d'hostilités menaçantes pour l'ordre et le bon travail s'effritera comme par enchantement ; les bonnes forces constructives se multiplient en tuant les autres : guerre au microbe de la mauvaise humeur et à ses dangereuses toxines !

Inspecteurs mes supérieurs, quand, après quelques heures matinales de petit train ou d'autobus, vous arrivez à un de ces collèges perdus dans les brumes, un matin de novembre, vous n'êtes peut-être pas dans un état d'euphorie joyeuse : le chemin est caillouteux, la route vous a fatigué et le devoir à accomplir vous tracasse. Vous serez l'exemple vivant, vous louerez d'abord, vous oublierez d'employer le verbe négatif : « Ça ne va pas ; ça ne peut pas aller ; votre méthode ne vaut rien... », et vous ne donnerez pas aux élèves un exercice de conjugaison sur la forme interrogative et négative au

passé simple. Vous œuvrez dans l'affirmative : « Ça ira ; les résultats s'amélioreront ; vous ferez des progrès... ». Quelle joie pour vous de lire dans les yeux du maître la confiance que vous créez, que vous maintenez, que vous insufflez à lui comme aux élèves par quelques mots tout simples auxquels il faut simplement penser pour donner du courage, de l'assurance à celui ou celle qui en a besoin !

Comité S. P. V., vous, le tampon qui panse les blessures, vous ne sauriez être des négatifs qui détruisent, vous devez constamment intervenir par la pensée, la parole, l'action, dans les conflits qui concernent l'école aux prises avec l'ennemi... Ennemi interne ou externe, qu'il faut transformer en ami ou tout au moins empêcher de nuire. Votre rôle de médecin ne doit pas être surestimé, mais dans la mesure où vous aurez su maintenir votre esprit de cohésion et votre indépendance vis-à-vis de toutes les forces mauvaises contraires à la bonne foi, à la conscience, à l'activité utile, vous resterez ce que l'on demande que vous soyez, ceux sur qui l'on peut compter pour améliorer ce qui peut l'être et anéantir ce qui ne doit pas être.

Et vous, frère bulletinier, commis au rôle de rendre publics les heurs et malheurs qui suivent pas à pas nos maîtres et nos écoles, tâchez plus encore que je n'ai pu le faire, d'insister sur le *bien* et de faire rentrer le *mal* dans l'ombre. Le corps enseignant demande à travailler dans le calme et la confiance ; le pays a tout à gagner à ce que les crises et alertes passées ne rejaillissent pas en fumeroles asphyxiantes qui entraveraient le travail de patience des 1400 pionniers et pionnières de l'école primaire vaudoise.

Confiance et solidarité, voilà notre force. Avec cet espoir, gardons le sourire. C'est là le vœu ultime de l'« ancienne » à son successeur et à ses collègues.

L. CORNUZ.

Nous ne saurions laisser partir M^{me} Cornuz comme bulletinnière sans lui exprimer toute notre gratitude pour son intelligente et active collaboration. Grâce à son amabilité, sa courtoisie et son exactitude, notre tâche a été bien facilitée. Bienvenue à son successeur.

LA RÉDACTION.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Générosité. — M. *Frédéric Ney*, directeur des Ecoles de Payerne, vient de prendre sa retraite et, à l'occasion de son départ, il a fait un don de 500 francs en faveur des écoles payernoises (secondaires et primaires). La commission scolaire a accepté ce don avec reconnaissance et décidera ultérieurement de quelle façon elle utilisera les intérêts annuels de cette somme.

— Pour la dixième fois, M. *Edmond André*, buraliste postal à Môtiers (Travers), a donné à Aubonne une séance cinématographique

au profit des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique de son village. Sur le bénéfice net s'élevant à 360 fr., 210 fr. ont été versés au fonds de courses des écoles primaires.

Bon sens. — Les autorités de *Bursinel-Dully* punissent d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 24 fr. les parents, la société ou le particulier qui laisseraient des enfants en dessous de 16 ans assister aux manifestations organisées pour adultes : bals, soirées, séances de cinéma, etc. Tous doivent être rentrés l'hiver à 7 heures du soir.

Que voilà des gens sensés ! Et que l'école doit aller mieux quand tous ces enfants ont suffisamment dormi !

Soins spéciaux. — Savez-vous ce que signifie le mot orthodontie ? *Orthos* = droit ; *ontos* = dent, nous dit l'étymologie. A Lausanne, une dentiste spécialiste s'occupe du redressement des dents du petit peuple de nos écoles.

Travail de patience, de minutie, de bonté qu'accomplit une femme, que l'on vient de réengager au service communal, quoique mariée, et qui est rémunérée bien moins que ne le serait « un homme astreint à la même tâche... ».

Tout un problème gît dans ces quelques lignes, que nous livrons sans autres commentaires à vos méditations.

Petits profits. — La vente des *vieux papiers* a rapporté à Lausanne, en 1936, la somme de 2062 fr. 40, dont le fonds des courses scolaires a reçu 1562 fr. 40 et le dispensaire communal antituberculeux 500 fr. Une nouvelle quête de papiers se fera en février par les soins des élèves primaires.

Initiative à propager en faveur de nos œuvres parascolaires !

L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Rolle-Aubonne. — Le cours de gymnastique pour institutrices aura lieu vendredi 25 février à 17 h., salle de gymnastique d'Aubonne.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

AVIS IMPORTANTS

L'assemblée administrative ordinaire aura lieu le

jeudi 24 février 1938

à 14 h. 45, Brasserie Monopole, Chantepoulet 11. Chaque membre de l'U. I. P. G. recevra une convocation personnelle

a) pour l'assemblée ordinaire

b) pour une assemblée extraordinaire (même jour, même local).

Tous ceux qui veulent témoigner leurs sentiments d'amitié à nos collègues Jules Balthazard, Jean Simonet et Gustave Mermoud, nommés membres honoraires, assisteront au repas donné en leur

honneur le jeudi 24 février, à midi, au restaurant J. Piccioli, 12, rue Bonivard (angle rue des Alpes), (voir détails et menu dans la convocation personnelle). A. L.

DÉCLARATION

La déclaration suivante, faite par le président de l'assemblée générale du 26 janvier 1938 a été unanimement approuvée.

Messieurs et chers collègues,

Nous venons de traverser une période au cours de laquelle le comité de l'U. P. P. G. n'a pas été ménagé par les dirigeants du nouveau « syndicat chrétien et national de l'enseignement ». Les accusations les plus fantaisistes et les plus malveillantes ont été formulées par des adversaires à court d'arguments pour défendre une cause qui s'avère de jour en jour plus mauvaise.

Vigilant, défendant pied à pied les positions de notre association injustement attaquée, votre comité pense avoir agi au mieux des intérêts qui lui avaient été confiés et l'approbation que vous lui avez accordée lors de notre dernière séance lui a été précieuse.

Nous vous demandons aujourd'hui de vous joindre aux membres du comité pour apporter à notre président, notre collègue Ch. Duchemin, l'assurance de notre entière confiance et l'hommage de notre gratitude pour toute l'activité déployée pendant cette période de crise.

Nos adversaires se sont acharnés contre notre président ; les bruits les plus malveillants ont été répandus pour atteindre celui qui, depuis deux ans, fait preuve, à la tête de notre association, de la plus louable activité, du plus entier dévouement, consacrant son temps et sa peine pour la bonne marche de notre « Union ».

Vis-à-vis d'adversaires peu difficiles quant à leurs moyens d'action, nous devons nous solidariser entièrement avec notre président.

Les membres du comité, qui ont vu notre collègue Duchemin à l'œuvre, peuvent déclarer que, par son attitude et son travail, il a mérité l'estime et la gratitude de tous.

Nous déclarons donc publiquement que l'Union des Instituteurs couvre entièrement l'activité de notre collègue Ch. Duchemin, comme président de notre association. A. L.

OU LA POLITIQUE S'EN MÊLE

L'*Action Nationale* du 12 février 1938 publie une « lettre ouverte au comité des instituteurs primaires genevois », signée M. Soldini, « instituteur, officier et patriote », membre du nouveau syndicat chrétien et national de l'enseignement et, nous ajoutons, chef de la section des Jeunes de l'Union Nationale.

Si nous n'étions pas certains d'abuser de la patience de nos lecteurs,

nous aurions donné suite à la demande de notre collègue et soumis à votre appréciation sa missive, qui n'infirmes en rien nos affirmations précédentes. Nous aurions aussi dénoncé point par point les erreurs, les illogismes et les médisances de cette singulière lettre ouverte publiée dans un journal politique.

Qu'il nous suffise de dire à M. Soldini qu'il a été bien mal inspiré en joignant à sa signature ses qualités d'instituteur, d'officier et de patriote.

Instituteur, il ne fait pas honneur à notre corps enseignant en fixant à 1798 l'origine de notre démocratie, alors que les institutions politiques des Waldstaetten, comme celles des Ligues rhétiques et du Valais étaient d'essence **démocratique**. N'est-il pas dangereux qu'un instituteur n'hésite pas à mettre l'histoire au service de son idéologie politique ? Notre collègue pourrait faire son profit d'une réponse de M. Paul-E. Martin dans le *Messenger Social* du 25 janvier 1938. Notre archiviste cantonal y redresse une erreur semblable concernant nos traditions démocratiques genevoises.

Officier, il ne devrait pas ignorer que le premier de ses devoirs lui impose le respect des institutions de notre pays et de la constitution qu'il s'est donnée.

Patriote, il devrait comprendre qu'en calomniant notre association et en laissant planer sur la tête de notre président une accusation parfaitement injustifiée et révoltante, il est le premier saboteur de cette collaboration des classes dont il se réclame.

E.J.G. A. L.

NÉCROLOGIE

† **Louis Roblin**. — Terrassé par la maladie, notre cher et regretté collègue avait dû, il y a quelques semaines, se résigner à une retraite prématurée. Et le 17 janvier nous l'accompagnions à sa dernière demeure dans le petit cimetière de son village natal, auprès de ses vieux parents.

Louis Roblin était né à Onex, en 1883. Son collège terminé, il entra en stage et enseigna deux ans à Soral. De retour en ville, il fut affecté à l'école des Cropettes qu'il ne devait plus quitter.

M. Rast, directeur, sut dire en termes élevés, combien le défunt était aimé de ses collègues ainsi que des nombreuses volées d'élèves qu'il a dirigées. D'une conscience exemplaire, il accomplissait sa tâche dans le silence, avec une modestie infinie. Il était foncièrement bon et bienveillant et laissera au sein de l'U. I. P. G., à laquelle il était fermement attaché, le souvenir d'un charmant collègue et d'un excellent pédagogue.

Nous renouvelons à sa famille éplorée l'expression de nos vives condoléances.

L. S.

VOYAGE DE PAQUES

Le comité de l'U. I. P. G. organise, à l'intention de ses membres et sympathisants, un voyage à Venise du *mardi 12 au jeudi 21 avril inclusivement*, à des conditions particulièrement avantageuses. (8 jours à Venise et au retour visite de Vérona.)

Prix par personne :

a) pour les membres de l'U. I. P. G. fr. 170.—

b) pour les parents et sympathisants fr. 185.—

Ces prix comprennent le voyage en 3^e classe, les repas et le logement dans de bons hôtels de 2^e rang, les taxes, impôts, pourboires, transferts et repas en wagons-restaurants.

Supplément pour chemin de fer 2^e classe fr. 23.—

Pour renseignements complémentaires et inscriptions s'adresser à notre collègue Ad. Lagier, qui se tiendra à la disposition des intéressés : *le mardi* de 17 à 18 h. chez lui, rue de la Synagogue 41 ;
le jeudi matin, de 11 à 12 h., école du Grütli.

Clôture des inscriptions : le lundi 14 mars. Le comité.

RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'ANNÉE 1937

A. Résumé des opérations effectuées pendant l'exercice 1937.

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
1. Solde actif de l'exercice 1936	Fr. 240.96	
2. Don anonyme	» 20.—	
3. Cotisations, amendes	» 2319.90	
4. Cotisations arriérées	» 46.75	
5. Encaissé pour compte « voyage S. P. R. à Paris »	» 3172.—	
6. Intérêts compte de chèques 1936	» 4.85	
7. Rétrocession de l'U. I. P. G. Dames pour frais communs	» 117.70	
8. Remboursement d'une avance	» 100.—	
1. Cotisations S. P. R. et abonnements <i>Educateur</i> , premier versement		Fr. 1200.—
2. Assurance responsabilité civile 1937		» 60.30
3. Indemnité au président		» 300.—
4. Versé au compte « voyage S. P. R. à Paris »		» 3168.—
5. Frais généraux : circulaires, convo- cations, timbres, imprimés, télé- phones, frais de délégation et de réception		» 613.20
6. Rétrocession d'une demi-cotisation		» 7.50
7. Taxes du compte de chèques		» 10.20
8. Solde créditeur pour balance		» 662.96
Totaux	Fr. 6022.16	Fr. 6022.16

B. Bénéfice de l'exercice 1937.

1937 : Janvier 1 ^{er} :	Notre avoir (solde créditeur)	Fr. 240.96
1937 : Décembre 31 :	Notre avoir (solde créditeur)	» 662.96
	Bénéfice de l'exercice 1937	<u>Fr. 422.—</u>

C. Bilan 1937.

	<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
A la Caisse d'Épargne (carnet N ^o 1861)	Fr. 1070.80	
Fonds de voyages (carnet N ^o 1861) .	» 574.75	
Espèces en caisse et au compte de chèques	» 662.96	
2 parts (N ^{os} 203 et 204) de la Sté coop. d'habitations; val nom. 500 fr.; valeur actuelle	» 70.—	
Une machine à écrire	» 1.—	
Cotisations impayées	» 126.—	
Capital au 1 ^{er} janvier 1937		Fr. 2063.01
Augmentation du capital		» 442.50
Totaux	<u>Fr. 2505.51</u>	<u>Fr. 2505.51</u>

1938 : Janvier 1^{er} : Capital 2505 fr. 51.

Il n'y a pas grand'chose à ajouter aux tableaux ci-dessus : l'éloquence des chiffres est accessible à chacun.

Notons cependant que, cette année, l'exercice boucle par un bénéfice, moins considérable peut-être qu'il ne ressort du compte de caisse, mais réjouissant au regard du déficit de l'an passé.

Notre caisse a mis son compte de chèques à la disposition des organisateurs du voyage de la S. P. R. à Paris ; c'est ce qui a enflé le volume des opérations, sans bénéfice pour nos finances d'ailleurs.

Le poste N^o 2, « don anonyme », est nouveau dans nos comptes. Puisse-t-il faire souche !

Le chapitre « cotisations impayées » est moins plaisant. Malgré l'aide toujours empressée et bénévole des collègues qui recueillent les cotisations dans les bâtiments urbains et suburbains, malgré les rappels et avis, trop de collègues tardent à s'acquitter de leurs obligations statutaires. C'est ainsi que huit membres doivent encore leur cotisation de 1937. Espérons que les nouveaux statuts permettront de leur faire mieux comprendre quels sont les devoirs d'un sociétaire consciencieux.

La carte de membre a été bien accueillie, et a rendu des services appréciés. Cette année, nous y collerons deux papillons au millésime de l'année courante. Un feuillet nouveau apportera les modifications à retenir, et quelques nouvelles adresses de maisons accordant un rabais.

Pour être à même de poursuivre nos tâches essentielles : perfectionnement de notre enseignement, défense et amélioration de notre

situation, il nous faut des ressources suffisantes. C'est pourquoi nous vous demanderons de maintenir la cotisation à 15 fr.

Et que l'union et la confiance restaurées déploient à nouveau leurs bienfaits.

Genève, le 15 janvier 1938.

Louis-Ch. RICHARD, *caissier*.

NEUCHÂTEL AUBERGE DE JEUNESSE

On vient d'ouvrir, au collège de l'Abeille, à La Chaux-de-Fonds, la première Auberge de jeunesse de notre canton.

Fort bien installée, elle comprend deux dortoirs, où l'on pourra loger 32 personnes, soit 20 garçons et 12 filles. Le réfectoire, très avenant, est pourvu d'installations pour la cuisson au gaz.

L'auberge chaux-de-fonnière est ouverte aux membres de la Fédération des Auberges de jeunesse, ainsi qu'aux classes. Celles-ci y trouveront un refuge en cas de pluie, à l'époque des courses scolaires. Elles pourront aussi y passer la nuit, moyennant que les maîtres et maîtresses possèdent l'indispensable carte de « chef » qu'on peut se procurer au siège des associations cantonales, pour le prix de 3 fr. Le président de l'association neuchâteloise est M. *Henri Huguenin*, professeur, à La Chaux-de-Fonds.

La région étant très favorable pour le ski, l'auberge rendra, en hiver, de nombreux services aussi à ceux qui pratiquent ce sport.

J.-Ed. M.

CEUX QUI QUITTENT

Peseux. — C'est à l'un de nos aînés, *Georges Courvoisier*, à Peseux, que, le 1^{er} février, M. Bonny, inspecteur, accompagné d'une délégation des autorités communales, remettait le service traditionnel pour quarante ans d'enseignement. En même temps, les représentants des autorités prenaient congé de notre cher collègue qui, pour des raisons de santé, se voit contraint d'abandonner sa tâche remplie fidèlement et consciencieusement. C'est à son domicile que se déroula la petite cérémonie, car depuis plusieurs mois, la faculté avait interdit toute activité à G. Courvoisier. La veille, ses collègues lui avaient remis un charmant souvenir.

Après quelques années passées à Hauterive, G. Courvoisier fut appelé à Peseux. Il a montré un intérêt constant au Fonds scolaire et à la Caisse de remplacement et a fait partie pendant de nombreuses années du comité de ces deux institutions. En dehors de l'école, il a déployé une grande activité dans les œuvres de prévoyance, en particulier dans l'assurance infantile organisée par la Société de prévoyance. Nous voyons, avec regret, s'en aller cet aimable collègue, que nous avons toujours grand plaisir à rencontrer dans nos réunions de la S. P. N., auxquelles il était assidu. Au nom de

cette dernière, nous lui exprimons notre reconnaissance et lui souhaitons meilleure santé et bonne retraite.

J.-Ed. M.

NÉCROLOGIE

† **Yvonne Huguenin** (La Chaux-de-Fonds). — Celle que nous avons perdue, soudainement, s'en est allée sans bruit, sans paroles, discrètement comme elle semblait avoir toujours vécu. D'une santé délicate, elle s'était confinée dans la monacale solitude de sa petite école champêtre. C'est au moment où elle réalisait entier son rêve de silence et de paix que la mort l'a surprise. Ses proches, ses amis, ceux qu'elle avait érigés dans sa tendresse savent la grandeur de la perte qu'ils ont faite. Ils savent encore de quelle délicatesse, de quelle finesse, de quelle douceur son âme était tissée et de quelle bonté, de quelle générosité son cœur débordait. Il semble qu'on ne peut pas oublier le sourire spirituel qui illuminait son visage, ni le regard et les yeux où parfois la malice et l'intelligence allumaient un éclair fugace. Cette femme était tout charme, tout esprit, tout gentillesse. Elle aimait à s'entourer de choses précieuses, à chercher dans un livre ou dans un tableau l'expression de la beauté, à s'entourer de quelques amis qui donnaient à ses sentiments comme à ses pensées l'occasion choisie de se révéler. Et quelle leçon d'abnégation, de courage, de persévérance ne nous a-t-elle pas donnée à nous qui l'avons connue fragile, légère, presque irréelle, mais toujours animée du désir d'enrichir sa vie et celle des autres !

Oui, nous pouvons déposer devant son image l'hommage d'un souvenir particulier et l'expression d'un regret douloureux, aussi profond que durable.

A. P.-H.

INFORMATIONS

JUS DE RAISIN

Après le cidre doux, voici le jus de raisin qui apparaît sur les marchés. Les visiteurs du Comptoir de Lausanne ont pu voir entre autres la belle installation moderne d'une maison de Lavaux qui offrait le vin doux de l'année dernière en vente et en... dégustation.

Quel progrès, national celui-là, si l'on arrive à soustraire à la fermentation une bonne part du moût de nos coteaux qui sera consommé ensuite par parents et enfants pour leur bien à tous !

Le jus de la treille réhabilité parce que ne faisant plus le malheur, mais le bonheur et la santé de nombreuses familles, voilà l'heureuse nouvelle que nous pouvons annoncer à nos élèves, qui deviendront, par le plaisir qu'ils auront à le boire et leur insistance à le réclamer, les meilleurs propagandistes de la bonne cause.

L. Cz.

COLLÈGUES ! Servez-vous de préférence chez ceux qui par la publicité soutiennent votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

GLOSES A PROPOS D'UN NOUVEAU LIVRE SUR L'ÉDUCATION NOUVELLE

A chaque époque de l'histoire, l'éducation reflète les tendances ambiantes. Il est facile de s'en assurer en étudiant l'école dans l'antiquité, au moyen âge et même encore au XIX^e siècle. Dès lors la technique, en universalisant l'information, a accéléré les processus sociaux et nous nous sommes trouvés en présence de trois ordres de réalisations : celles des précurseurs, rarissimes ; celles des novateurs (Ecoles nouvelles) et celles des organismes publics (Ecoles officielles). Les novateurs, comme on pouvait s'y attendre, ont pris le contre-pied des excès dûment constatés des écoles d'Etat. D'où, naturellement, excès et erreurs en sens contraire de ceux qu'ils ont voulu combattre.

Cette constatation vaut pour le demi-siècle que nous venons de vivre. Elle ne vaut plus pour l'époque actuelle. Dans un livre qui va paraître prochainement, intitulé : « L'Education nouvelle, ses fondements philosophiques, son évolution historique, son expansion mondiale »¹, M. Albert Ehm trace une vaste fresque des efforts des novateurs au cours de cette phase de fermentation. Il a pu à bon droit désigner cette phase comme celle de la libération à l'égard d'un certain « traditionalisme pédagogique » qui a fait son temps. — Mais, par-dessus la tête des Ecoles nouvelles, qui ont depuis longtemps cessé d'apparaître comme novatrices, l'éducation fondée sur l'étude scientifique de l'enfant a fait irruption dans l'Ecole publique elle-même. Pour ne rien dire de notre pays qui, en cette matière, s'est montré à la fois clairvoyant et prudent (oh, combien !), on peut dire que les classes d'orientation, en France, en sont un premier signe avant-coureur. La campagne contre les examens encyclopédiques et intellectualistes, en Angleterre, en est un autre symptôme. De même l'institution d'inspecteurs-psychologues en Pologne. Beaucoup plus important est le nouveau programme belge de 1936 dont MM. Léon Jeunehomme et Roels, inspecteurs généraux de l'enseignement primaire, sont les auteurs principaux. Les conséquences peuvent en être considérables, bien plus que les réformes pourtant fondamentales de la Turquie et du Chili, pays trop éloignés de nous et trop différents des nôtres.

Or, au moment précis où, dans les démocraties occidentales, les techniques de l'Ecole nouvelle semblent enfin acquérir droit de cité dans la citadelle jusqu'ici close de l'Ecole publique, voici que les

¹ En souscription aux « Editions de la Forge », La Sallaz sur Lausanne, chèque postal II 6129, pour le prix réduit de 3 fr. (279 p. 16 × 24).

pays à dictature les rejettent. Il ne faut pas nous faire d'illusion : si le régime « totalitaire » est né historiquement des excès d'un certain libéralisme sans âme, ayant abouti à l'anarchie, il répond par ailleurs aux besoins de larges couches de la jeunesse. L'extension prodigieuse des sciences physiques nécessite les spécialisations ; les non-spécialistes ou les spécialistes d'une seule branche s'habituent à ne pas comprendre tant de choses qui les dépassent. La différenciation a gagné peu à peu les sciences psychologiques et morales. Mille opinions ont cours. Le non-spécialiste, ici encore, ne sait plus que penser, avec cette différence que la vie morale le touche de bien plus près que les questions techniques : électricité, moteurs à explosion, etc. — Quand il s'agit de T.S.F., de cinéma, nous pouvons n'en pas comprendre le fonctionnement ; il n'en reste pas moins que les problèmes moraux qu'ils posent — et les solutions qu'on nous propose de ces problèmes — bouleversent nos conceptions traditionnelles. Les esprits simplistes proclament dès lors comme seules vraies leurs solutions à eux. Le sentiment d'incompétence et d'impuissance atteint les esprits plus mûrs. Les uns cherchent, d'autres renoncent. D'où ce besoin actuel de chefs, chez beaucoup de jeunes. Fermer les yeux. Obéir. Quel soulagement !

Différenciation, concentration. Rythme qui traverse toute la nature vivante. Et, aussi bien, les mondes moral et social. A une phase de recherches scientifiques et de différenciation excessive, allons-nous voir succéder une phase de concentration excessive ? Déclarons-le ici nettement : le plan national est insuffisant ; morceler le monde, nationaliser les religions, c'est négliger l'humain. Mais la discipline, la consécration de soi, l'« engagement » des pays à dictatures, une fois dégagés de ces limitations politiques, répondent à une aspiration légitime. Ils constituent la contrepartie du culte mal compris de la spontanéité créatrice individuelle. Car il y a spontanéité anarchique et spontanéité essentielle ou divine — je veux dire : inspirée par Dieu et visant à rapprocher la personne humaine de Dieu, — comme il y a une liberté-licence qui brise la personne et une liberté-libération qui la concentre et lui assure discipline et solidité. Qu'on élève l'idéal de l'éducation au niveau de la solidarité humaine — comme le tente l'Ecole d'Humanité qui se propose de travailler à unir les hommes, à cultiver les humanités et à éveiller le sentiment humanitaire (trois significations du même mot dont la source et la fin sont communes — et l'on pourra conserver cette notion de chefs, responsables, ayant fait la preuve de leurs capacités morales, et cette autre revendication des pays totalitaires : « vie supérieure, austère, religieuse, soutenue par la force morale », comme l'écrit (p. 222) M. Ehm.

En fait, le côté purement « naturaliste » de l'Ecole nouvelle (peut-être trop accentué par l'auteur) n'a été qu'une phase transi-

toire. On le constate en voyant par ailleurs la faveur que rencontre actuellement l'Ecole active dans le cadre du catholicisme en Italie (série d'ouvrages de M. Mario Casotti, professeur à l'Université catholique de Milan), en Suisse (ceux de M. Eugène Dévaud, qui fut recteur de l'Université de Fribourg), en France (Editions du Cerf, à Juvisy). Les techniques de l'Ecole active sont simplement des outils. Le but qu'on se propose d'atteindre — but religieux dans le sens le plus élevé du terme — sera d'autant mieux atteint que l'outillage sera meilleur.

On a reproché au mouvement de l'Education nouvelle d'avoir trop peu marqué ce but religieux. Les pionniers ont voulu s'adresser à tous les hommes, quelles que fussent leurs convictions religieuses ou philosophiques. La Ligue internationale pour l'Education nouvelle est et veut demeurer neutre, non pas au sens de l'abstention, mais au sens du respect des convictions d'autrui. Ce qui implique que, pour chacun, la vie religieuse authentique pourra et devra être portée à son maximum. Les livres expliquent : la pratique de la vie implique. Les livres sont le médium, le lien ; ils doivent être accessibles à tous, autant que possible. Il incombe à la seule personne de s'élever à Dieu et, dès lors, de rayonner.

M. Albert Ehm m'a fait l'honneur de me demander, pour son livre, une préface. J'ai tenu à y marquer ma critique fondamentale : il a consacré, à mon sens, trop de pages aux « excès » de l'Ecole nouvelle — ceux-ci n'enseignent rien, sinon ce dont il faut se garder — et trop peu aux efforts des constructeurs patients et obscurs de l'humanité de demain. Par où je n'entends point, on me comprend, les *Ordensburgen* de la Germanie hitlérienne qu'a décrites M. Alphonse de Châteaubriant dans « La Gerbe de Forces » !

Par delà la phase « libertaire » que présente l'auteur de « L'Education nouvelle », par delà la phase nationaliste que nous vivons peut-être et que certains pays vivent déjà, l'Ecole nouvelle a pour mission de revenir aux directives des précurseurs, de ceux qui ont aperçu, dans l'éducation, le devoir essentiel de conduire l'homme à Dieu. On ne les a pas écoutés comme, durant vingt siècles, on a méconnu la grande voix qui proclamait la Bonne Nouvelle de l'Amour divin. Dans son livre, « La Scuola cristiana », Mlle Anna Alessandrini, à Florence, a développé la thèse que l'Ecole active constituerait le prolongement direct et authentique de l'enseignement du Christ. A ce niveau, l'Ecole active n'est pas un ensemble de procédés, ni une doctrine transitoire, mais une consécration. Il ne suffit pas de la penser ; il faut la vivre.

Hier on châtiât l'enfant coupable ; aujourd'hui on veut le guérir ; demain on saura peut-être prévenir le mal. Trois étapes symboliques !

Après l'immobilisme de l'Ecole traditionnelle et l'extrême multiplicité de tentatives de l'Ecole nouvelle, parmi lesquelles il est diffi-

cile de s'orienter, puissent les éducateurs de l'avenir s'élever jusqu'à ce niveau que nous entrevoyons : l'éducation de l'Homme.

Ad. FERRIÈRE.

LA GYMNASTIQUE POUR NOS PETITS ÉCOLIERS

Le but que l'on doit chercher à obtenir est de recréer autour de l'enfant cette atmosphère de bonheur et de joie au milieu de laquelle il devrait toujours normalement se développer, et au milieu de laquelle, seulement, il peut avoir une croissance harmonieuse.

L'enfant, pour être heureux doit pouvoir satisfaire librement ses tendances naturelles.

Il faut un peu lui laisser l'initiative de ses exercices, et se contenter seulement de provoquer, par des jeux appropriés, tous les mouvements utiles au fonctionnement de ses muscles.

L'enfant constamment occupé (le jeu étant considéré comme une occupation) demeure sain ; celui qui s'isole et rêve est déjà atteint ou menacé. Montrons donc, proposons, suggérons.

Il a droit, ne l'oublions pas, à la liberté, à une certaine liberté. Aussi longtemps qu'il ne fait rien de mal, il ne faut pas lui ôter toute spontanéité. Il souffre de sentir que chacun de ses mouvements est étroitement surveillé. Il doit s'habituer à résoudre par ses propres moyens les énigmes que lui pose l'existence.

Il y a, dans nos deux manuels officiels, de nombreux exercices d'imitation (p. 154 à 161 du manuel pour garçons et p. 52 à 59 du manuel pour filles), mais on ne les fait pas toujours exécuter avec la conscience et le soin qu'exige un travail de base, sur lequel il faut bâtir. Chaque exercice sera, autant que possible, étudié avec le déplacement (le pas) en avant pour que l'élève acquière le sens de la totalité du mouvement. L'élève de ce premier degré doit être initié à toutes les possibilités de travail physique.

En donnant l'exemple de leçon ci-dessous nous n'avons pas la prétention d'apprendre beaucoup de choses nouvelles à nos collègues qui enseignent aux enfants de cet âge, mais nous avons essayé d'y incorporer l'« agréable », à l'« utile » qu'on y sait déjà mettre.

Nous reviendrons prochainement, si vous le voulez bien, avec une leçon pour le 3^e degré.

Leçon de gymnastique du 1^{er} degré : 50 min.

Enfants de 8 et 9 ans.

I. **En colonne par 2** : 1 colonne garçons et 1 colonne filles. —

a) Marcher en chantant (allure assez vive) N^o 40, p. 34 de « Chante Jeunesse » — « Il était un petit homme... ».

b) Courir en colonne par 2 — galoper comme le cheval puis trotter.

c) Sauter comme un coq (se bien redresser). — Marcher en flexion à fond comme un nain.

d) Marcher librement par 2 — (au coup de sifflet) $\frac{1}{2}$ tour en 4 pas sur place — et marcher direction inverse, puis $\frac{1}{2}$ tour et ainsi de suite.

II. Etude des balancés : frapper 2 fois dans les mains devant le corps et balancer les bras de côté en passant par le bas (plusieurs fois).

Avec élan. — a) Elan des bras en avant, légère flexion des genoux et des hanches et balancer les bras comme un pendule en arrière, en avant... etc., plusieurs fois.

b) = a), mais avec flexion plus à fond.

Dérivatif : balancer le corps à gauche et à droite en passant d'une jambe sur l'autre (ex. très vif et très gai).

Pour assouplir la colonne vertébrale : 1. Station sur les genoux — fléchir le torse en arrière pour saisir les chevilles — (plusieurs fois).

2. Sauter comme le lièvre : de la position accroupie, mains sur les genoux, se détendre en avant à l'appui sur les mains et ramener les 2 pieds à la position entre les mains (ainsi de suite).

Flexion oblique : position 1 pas en avant et accroupie, « planter les oignons » en dehors de la jambe qui est en avant — plusieurs fois du même côté — puis en alternant.

b) balancer le torse à gauche, à droite, à g., à dr. — (mains sur les hanches) en imitant le bruit du vent.

III. Course et sauts. Placer 2 bancs suédois à 4 ou 5 m. de distance : a) sauter le 1^{er} banc à g., le 2^e banc à dr. avec appui des mains sur le banc.

b) Sauter à pieds joints.

c) Courir 1 tour et franchir les bancs en saut de course.

IV. Perches verticales et tapis. *Les garçons* — rouler en avant sur le tapis et grimper à une perche pendant que l'on compte jusqu'à 8 — (8 sec.).

Les filles — monter à 1 perche jusqu'à mi-hauteur et descendre en suspension à 2 perches (sans glisser).

— Pendant que les fillettes travaillent, les garçons, à 8 ou 10 par banc, portent les bancs sur les épaules comme les pompiers, jusqu'à leur place.

V. Jeu. « La casquette » (manuel garçons, p. 173) ou « Tape-dos » (manuel garçons, p. 172 ou manuel filles, p. 67).

A. PORCHET.

INFORMATIONS

CONCOURS DE LA FONDATION « POUR L'AVENIR »

« Pour l'Avenir », Fondation pour la Justice sociale dans l'Éducation, a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par des

aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

De par ses statuts la Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement doués. Le Comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander à M. R. Ehrat, secrétaire de la Fondation, 34, Chemin de l'Etang, Châtelaine.

Les demandes qui ne seraient pas présentées dans les formes ci-dessus ne pourront pas être prises en considération, non plus que celles qui seraient adressées après la clôture de l'inscription, laquelle est fixée au 28 février prochain. *Le Comité de la Fondation.*

TEXTE

UNE LEÇON DE LABOUR

Je viens d'assister, tout en flânant, à une leçon de labour. Un grand-père mettait pour la première fois la charrue aux mains de son petit-fils, gamin de quatorze ans. Quand j'arrivai sur le champ, le vieux plantait au bout de la pièce un long rejet de peuplier encore en feuilles, pour servir de point de direction à l'enfant. Le petit, absorbé, attendait debout entre les mancherons, et les bœufs, l'œil mi-clos, pacifiques autant que puissants, rumaient. C'étaient de vieux cheminots de la glèbe, choisis pour leur patience et leur habitude du sillon. *J. DE PESQUIDOUX. Sur la glèbe, Plon-Nourrit, édit.*

RÉCITATION

DROLE D'HISTOIRE

*C'est une bien drôle d'histoire !
Ils sont faits par la poule noire,
les cocos blancs de tous les soirs
où je trempe mon pain par tranches.
Alors pourquoi les poules blanches
ne font-elles pas des œufs noirs ?*

E. DELARUE-MARDRUS.

LA MARCHE SOUS LA PLUIE

*Il tombe de l'eau, plic, ploc, plac,
il tombe de l'eau, plein mon sac.
Il pleut, ça mouille,
et pas de vin !
Quel temps divin pour la grenouille !*

*Il tombe de l'eau, plic, ploc, plac,
il tombe de l'eau plein mon sac.*

*Après la pluie
viendra le vent.*

*En arrivant
il vous essuie.*

*Il tombe de l'eau, plic, ploc, plac.
il tombe de l'eau plein mon sac.*

J. RICHEPIN.

Communiqués par M^{me} R. Porchet-Flückiger,
à Ropraz.

LES LIVRES

Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen. Publication de la Conférence intercantonale des chefs des Départements de l'Instruction publique, 23^e année. 1937.

Dans sa première partie, le volume comprend une longue étude sur l'enseignement ménager dans l'école populaire suisse. Une suite de monographies donne le détail de l'organisation scolaire dans les différents cantons suisses. Une importante statistique scolaire pour 1936-37 indique les effectifs des classes primaires, classes spéciales, des écoles secondaires et supérieures. La seconde partie expose les modifications apportées aux lois sur l'instruction publique au cours de l'année 1936.

Une forte bibliographie (55 pages) classe les revues et les ouvrages sous diverses rubriques : de littérature à enseignement de l'écriture, en passant par histoire, sciences, gymnastique, etc. Il faut souligner tout l'intérêt que présente le classement des articles parus dans la presse pédagogique, au cours de l'année 1936. Les plus importantes contributions sont suivies d'un court résumé. Et sous différents titres, on a une vue vivante des questions discutées dans les associations, des préoccupations actuelles du corps enseignant, que ce soit dans le domaine éducatif ou sur le terrain purement professionnel.

Des tabelles où sont inscrites les indications concernant l'âge scolaire, les horaires, les effectifs par classe, etc., permettent de constater que le canton de Genève et celui du Tessin, seuls, font commencer leur année scolaire en septembre. Il y a là une anomalie qu'il importerait de faire disparaître.

R. J.

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud

Ouverture de l'année scolaire 1938 1939 :

LUNDI 25 AVRIL 1938

Examens d'admission :

LUNDI 25 AVRIL A 8 HEURES

Age d'entrée en première année : 14 ans au 15 octobre

Les inscriptions doivent être prises avant le 8 avril 1938. Voir la *Feuille des Avis officiels* du 4 et 18 février et 4 mars.

INSTITUT LINGUISTIQUE POUR JEUNES FILLES *Inter Silvas* *Wangen an der Aare*

Etude spéciale et très soignée des langues allemande - anglaise - italienne.
Cours commerciaux. Site charmant, entouré de forêts et de montagnes.
S'adresser à la Direction.

Projections lumineuses CLUB RAMBERT

Location de superbes clichés de montagne et de fleurs (en couleurs).
Séries avec lecture accompagnante. Pour tous renseignements, s'adresser
à H. Cosandey, Chemin du Vieux Collège, Prilly (tél. 22.388).

LE COLLÈGE PIERRE VIRET PRÉPARE POUR L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE, 3 CHEMIN DES CÈDRES (CHAUDERON)

Baccalauréats - Maturités - Exa-
mens préalables - Raccordement
aux classes du Gymnase

Neuf professeurs diplômés univer-
sitaires - Trente élèves - Petites
classes mobiles - Références à
disposition.

**Le pasteur Paul Cardinaux, directeur, reçoit le matin
et sur rendez-vous. Tél. 33.599 ou 22.599.**

ECOLE NOUVELLE DE DESSIN par correspondance

Terreaux, 4

LAUSANNE

Tél. 34.168

Formation rapide pour caricature, décoration, dessin technique peinture, calligraphie.

Brochure illustrée et programme gratuits

Prix modérés

Dessin source de joie,
dessin source de gain.

Ecoles Normales du Canton de Vaud Examens d'admission en 1938

Ils sont fixés les 17, 18 et 19 mars et du 4 au 6 avril. Inscriptions auprès du Directeur jusqu'au 26 février à 18 heures. Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la *Feuille des Avis officiels* des 28 janvier et 11 février, ou le *Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique* de février-mars que reçoit tout membre du corps enseignant primaire.

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication de
Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



Appareils de démonstration pour l'aviation à l'usage des écoles

Demandez prospectus

Carl KIRCHNER, Berne

Institut évangélique de jeunes filles, Horgen

ÉCOLE MÉNAGÈRE fondée en 1897.

Sur désir, enseignement en langues étrangères. Musique. Demandez prospectus illustré.

OUVERTURE DES COURS : 1^{er} MAI ET 1^{er} NOVEMBRE.

Cours d'une année et de 5 mois.

Corps enseignant diplômé.

Rameaux! Pâques

Grand choix de chœurs d'hommes et mixtes, édités par la Commission interecclésiastique romande de chrnt religieux. S'adresser pour envois à l'examen et commandes à **M. L. Barblan, pasteur, 1, avenue Bergières, Lausanne.**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

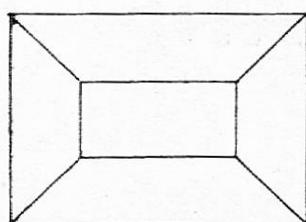
Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COLLECTION

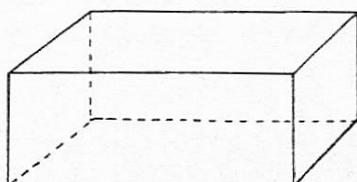
DE

SOLIDES GÉOMÉTRIQUES

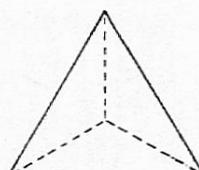
11 numéros fabriqués en noyer : le tout emballé dans une boîte en sapin, avec serrure. Fr. 54.—



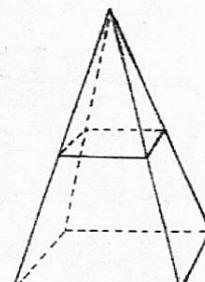
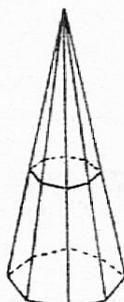
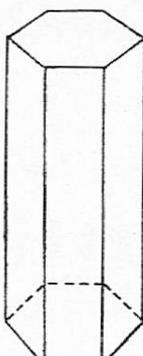
N° 1



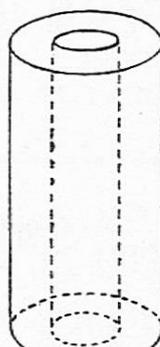
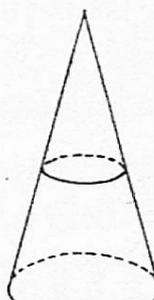
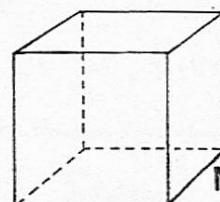
N° 2



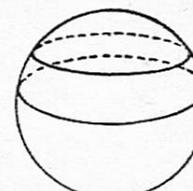
N° 3

N° 4
(en 2 pièces)N° 5
(en 3 pièces)N° 6
(en 2 pièces)

N° 7

N° 8
(en 2 pièces)N° 10
(en 2 pièces)

N° 9

N° 11
(en 3 pièces)

- N° 1. Tas de gravier à base rectangulaire, tronc de pyramide.
 N° 2. Parallépipède-rectangle.
 N° 3. Tétraèdre.
 N° 4. Pyramide à base carrée, en 2 pièces.
 N° 5. Prisme à base rectangulaire, décomposé en 3 pyramides.
 N° 6. Pyramide à base octogonale, avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
 N° 7. Prisme à base hexagonale.
 N° 8. Cylindre plein qui s'emboîte dans un cylindre creux (drain), 2 pièces.
 N° 9. Cube.
 N° 10. Cône avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
 N° 11. Sphère coupée en deux, 1 hémisphère et une calotte, 3 pièces.

PAPETERIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle